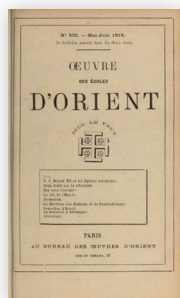


... JANVIER-FÉVRIER 1919

Chaque numéro, nous présentons un extrait des premiers bulletins de l'Œuvre d'Orient qui relate un moment de la vie des chrétiens d'Orient. À retrouver sur gallica.bnf.fr



La Syrie, une passion française

Ce texte rédigé par le directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient, Monseigneur Charmetant, fut publié dans le Bulletin de janvier/février 1919. Il exprime bien le passage d'une époque à une autre.

Ces deux pages évoquent plusieurs faits marquants de la période séparant la fin de la Première Guerre mondiale, de la création d'un Proche-Orient post-ottoman. Le cadre général est celui de la Conférence de paix de Paris qui débuta le 18 janvier 1919 pour

s'achever en août de la même année. Celle-là déboucha sur la division de la région en mandats attribués par la Société des Nations à la France et à l'Empire Britannique. Lorsque Charmetant écrivait, cette issue n'était pas claire, et il dénonçait la politique

— 284 —

Hélas ! notre stupéfaction a été grande en apprenant que même Alexandrette était ravie à la France ! On veut qu'elle reste sans un port à elle, sur cette Méditerranée orientale, non seulement pour son commerce, mais pour servir, le cas échéant, comme base navale à ses escadres de guerre. En effet, le beau port d'Alexandrette est internationalisé : il reste ouvert à toutes les marines, surtout à celle de la Grande-Bretagne qui, d'ailleurs, vient de décréter la reconstitution, dans la Méditerranée, d'une escadre particulièrement puissante, sous les ordres de l'amiral Jellicoe, et dont la base sera à Malte...

Il est facile de se rendre compte que ce dépeçage de la Syrie, à notre détriment, a été imaginé par l'Angleterre en vue de réaliser ses vastes projets de mainmise sur la grande partie de l'Asie et de l'Afrique, où elle ne semble pas disposée à rendre à l'Allemagne les immenses colonies qu'elle occupe présentement.

* *

Il est permis de se demander, à propos de la Syrie, ce qu'on fait du fameux principe qu'on ne peut disposer d'un peuple sans son consentement formel. Or, on a disposé de la Syrie sans la consulter. Aussi les notabilités syriennes protestent contre cette création, avant la Conférence de la paix, de trois Principautés arabes : on les avait libérées du joug turc pour les placer de nouveau, contre leur gré, sous le joug de trois princes musulmans, quand toutes leurs aspirations tendent à recouvrer leur indépendance sous la protection de la France. Consultez donc ces populations, et vous verrez la réponse qu'elles vous feront.

Déjà, par reconnaissance à l'Angleterre, pour les services rendus par sa marine, au cours de cette guerre, on lui concède l'Empire des mers. Outre ce privilège immense, allons-nous encore lui offrir nos droits séculaires en Orient et notre patrimoine traditionnel dans les Échelles du Levant ? Ce serait excessif et, pour nous, une véritable déchéance de lui faire ainsi la part du lion dans cette immense et riche Asie qu'elle occuperait, avant peu, sans solution de continuité, de l'Extrême-Orient à la Méditerranée.

On le voit, si les appétits de l'Angleterre ne sont pas réprimés, c'est la fin de notre France du Levant. Notre patrimoine tradi-

tionnel en Orient est à peu près ruiné, et cela après quatre années de guerre dont nous sortons victorieux ! Ni le traité de Francfort, ni celui de Berlin, après nos revers de 1870, n'avaient osé toucher à cette situation privilégiée de la France en Orient.

L'Amérique elle-même s'inquiète des convoitises de l'Angleterre sur la Syrie et la Palestine, au détriment de la France. Nous sommes heureux de constater que tous les grands journaux de New-York s'en préoccupent. Bornons-nous à deux courtes citations :

Le *Globe* écrit : « Après avoir tant contribué à la victoire, la France sera-t-elle en danger de perdre la partie en Orient?... La situation européenne deviendrait pleine de danger, si la France doit sortir du conflit plus faible qu'elle y entra. »

Le *New-York Evening Sun* écrit : « La plus connue des revendications françaises en Orient est celle touchant la Syrie, qui remonte aux Croisades : les liens historiques ont été raffermis récemment par les liens économiques, politiques et intellectuels ; la Syrie moderne est réellement l'œuvre de la France. Le capital français, les industries françaises ont construit des chemins de fer, des routes, des usines, des ports. Le commerce avec la France est la base du système industriel syrien ; le peuple syrien a été instruit dans les écoles françaises et les couvents disséminés de Damas à Alexandrie, et il n'est pas besoin d'une Conférence de paix pour rendre la Syrie française : elle l'est déjà... »

* *

Sans vouloir blesser en quoi que ce soit nos amis anglais, qu'ils me permettent de leur dire qu'ils commettent présentement, en Syrie et en Palestine, une erreur tout aussi fâcheuse que lorsqu'ils voulaient amener M. Briand à renoncer à l'expédition de Macédoine, ou lorsqu'ils s'obstinèrent, pendant deux ans, à refuser ce que leur proposait notre Gouvernement, de nommer un généralissime interallié.

Il est inconcevable que notre diplomatie ait poussé la défaillance jusqu'à contresigner les traités secrets qui nous dépouillent de notre patrimoine séculaire, au profit de l'Angleterre. Je sais bien que Lyold George et Clémenceau ont déclaré que tout pourrait être

“

Or, on a disposé de la Syrie sans la consulter. Aussi les notabilités syriennes protestent [...] on les avait libérées du joug turc pour les placer de nouveau, contre leur gré, sous le joug de trois princes musulmans, quand toutes leurs aspirations tendent à recouvrer leur indépendance sous la protection de la France. »

*Mgr Félix Charmetant
(1885-1921)*

et les agissements des Anglais au Proche-Orient, contraires aux intérêts de la France et inacceptables eu égard à sa contribution à la guerre.

Ce texte sous-entend les tensions de la France avec les nationalistes arabes dont elle avait encouragé et soutenu les actions contre les Ottomans. Ils adhéraient désormais au projet anglo-chérifien qui avait Lawrence d'Arabie comme architecte et qui ne fut jamais réalisé. Il consistait à partager le Proche-Orient en trois « principautés » gouvernées par trois fils du chérif Hussein : Fayçal, Abdallah et Zeid.

Pour le directeur de l'Œuvre, les droits de la France au Levant sont historiques et acquis, comme le rappellent les traités de Francfort (1871) et de Berlin (1878). Dans un style et une pensée propres à l'époque, il évoque l'attachement des populations locales à la France, et les liens économiques, missionnaires et éducatifs qui la lient à cette partie du monde, depuis des siècles. Ces mots révèlent la passion qui avait été développée pour la Syrie, et qui touchait, au-delà de la politique, à la culture, au commerce et à l'influence civilisationnelle.

Antoine Fleyfel